

n.r. 009462.221117

COMMUNIQUE DE LA METROPOLE GREC-ORTHODOXE DE FRANCE

Ce jeudi 17 novembre 2022, Son Eminence le Métropolite Dimitrios de France a institué la Commission indépendante chargée de faire la lumière sur les abus sexuels sur des mineurs commis par des clercs au monastère orthodoxe de la Dalmerie (Hérault) dans le courant des décennies 1970-1980 révélées par plusieurs victimes aujourd'hui adultes.

Cette Commission aura pour mission de recueillir ces témoignages d'ores et déjà existant et, plus généralement, de susciter tout témoignage complémentaire ou supplémentaire. Elle aura toute latitude d'étendre le champ de ses recherches en tout lieu et temps ainsi qu'à toute personne relevant de la Métropole grecque-orthodoxe de France qu'elle jugera utile d'investiguer au regard de la possibilité de méfaits analogues. Son but sera d'établir la vérité sur le passé et autant que nécessaire sur le présent grâce au recueil extensif de la parole des victimes, d'évaluer le comportement des membres du clergé et autres responsables institutionnels faces à de tels cas, d'établir un protocole interne de repérage et de signalement afin que ces crimes et délits inqualifiables ne se reproduisent pas.

La commission sera présidée par M. Didier Leschi, anciennement chef du Bureau central des cultes au ministère de l'Intérieur, chef du service de l'accès au droit au ministère de la Justice, préfet pour l'égalité des chances en Seine-Saint-Denis, présentement directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration et président de l'Institut d'étude des religions et de la laïcité.

La commission aura pour vice-présidente Mme Elisabeth Moiron-Braud, avocate honoraire au barreau de Paris, magistrate, ex-chef de bureau de l'aide aux victimes et de la politique associative au ministère de la Justice et Secrétaire générale de la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains.

Le métropolite Dimitrios leur exprime sa profonde gratitude pour le précieux concours qu'ils apporteront cette indispensable entreprise de transparence et de réparation. Ainsi que l'indique leur lettre de mission, tous deux sont investis de librement recruter les membres de leur choix et de librement définir leurs méthodes de travail afin que l'investigation dont ils ont accepté la charge puisse commencer au plus tôt, avancer à bon rythme et rendre justice aux victimes. Un point d'information sera tenu régulièrement autant que de besoin et les conclusions de la Commission seront rendues publiques.



Le secrétariat de la Métropole